

ANNEXE 5 – DISPOSITIONS FINANCIERES
DISTRICT DE FOOTBALL DE MAINE ET LOIRE
SAISON 2024-2025

La présente Annexe 5 vient en complément de l'Annexe 5 de la F.F.F et de la LFPL.

PARTIE 1 – REGLEMENTS GENERAUX

TITRE 1 – ORGANISATION GENERALE

Art.28 : Droits D'engagements :

Championnats et animation Départementaux :	
Première Division.....	100 €
Deuxième Division	90 €
Troisième Division.....	90 €
Quatrième Division.....	80 €
Cinquième Division	80 €
D1 Féminin	80 €
D2 Féminin	80 €
Championnat féminin à 8.....	80 €
Jeunes U19, U17, U15, U14G, U18F, U15F	65 €
Vétérans	80 €
Loisirs	80 €
Futsal.....	80 €
U13.....	55 €
U9, U11.....	15 €
U7.....	10 €
Coupes et animations Départementales :	
Coupe de l'Anjou Seniors Jean CHERRE	90 €
Challenge de l'Anjou Seniors M	80 €
Coupe des Réserves.....	80 €
Challenge du District Hubert SOURICE	80 €
Coupe de l'Anjou Seniors F.....	80 €
Challenge de l'Anjou Seniors F	80 €
Coupe de l'Anjou U19, U17, U15, U18F.....	70 €
Challenge de l'Anjou U19, U17, U15, U18F, District U15..	70 €
Coupe de l'Anjou Vétérans	80 €
Coupe de l'Amitié Vétérans.....	80 €
Coupe Paul Augelle Vétérans	80 €
Coupe de l'Amitié Loisirs.....	80 €
Consolante Loisirs	40 €
Coupe de l'Anjou Futsal Seniors M	80 €
Challenge Futsal des équipes réserves	60 €
Coupe de l'Anjou Futsal Seniors F.....	60 €
Challenge Futsal U18M	Gratuité
Challenge Futsal U17, U15	50 €
Challenge U15 F.....	15 €
Challenge/Festival U13.....	15 €
Challenge U11 G et F (tous niveaux).....	15 €

TITRE 2 – LA LICENCE

⇒ [Voir Annexe 5 LFPL](#)

TITRE 3 – LES COMPETITIONS

Infraction dans la composition des équipes	50 €
Participation d'un joueur ou <u>d'un dirigeant</u> non qualifié.....	50 €
Participation d'un joueur ou <u>d'un dirigeant</u> non licencié.....	100 €
Art.176 : Redevance tournois.....	Gratuité

TITRE 4 – PROCEDURES- PENALITES

Art.186 : Réserves, frais de constitution de dossier	75 €
Art.187 : Réclamation	75 €
Art.207	
Non envoi de rapport suite à demande <u>d'une commission</u>	70 €
Absence non excusée à une convocation <u>d'une commission</u>	70 €
Absence totale (<u>excusée ou non</u>) d'un club lors d'une convocation.....	120 € (en sus)
Art.290	
Frais d'appel règlementaire ou disciplinaire.....	260 €

⇒ [Voir Annexe 5 LFPL](#)

PARTIE 2 – REGLEMENTS SPECIAUX

TITRE 1 – LES REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX (TOUTES CATEGORIES CONFONDUES)

Art.25.1	Absence de commissaire au terrain.....	50 €
	Présence d'un commissaire au terrain MINEUR.....	100 €
	Absence d'un responsable sécurité tribunes <u>Futsal</u>	50 €
	Absence d'un responsable table de marque <u>Futsal</u>	50 €
	Absence d'un responsable plateau <u>Foot Animation</u>	50 €

Art.26 :	1- Forfait (toutes catégories)	
	1 ^{er} forfait partiel :	Droit d'engagement
	2 ^e forfait partiel :	Droit d'engagement
	3 ^e forfait partiel (forfait général) :	Double du droit d'engagement
	Forfait général direct après le début des compétitions :	Triple du droit d'engagement

Indemnité club adverse : 100 €

Dispositions spécifiques pour la D5 et la dernière division Vétérans

1 ^{er} forfait partiel :	Droit d'engagement
2 ^e forfait partiel :	Droit d'engagement
3 ^e forfait partiel :	Droit d'engagement
4 ^e forfait partiel :	Droit d'engagement
5 ^e forfait partiel (forfait général) :	Double du droit d'engagement
Forfait général direct après le début des compétitions :	Triple du droit d'engagement

Art.28 : Retard envoi feuille de match :	
Jusqu'à 4 jours de retard.....	50 €
Non envoi de la feuille de match (FMI ou papier).....	100 €
(en sus des 4 jours de retard)	

Feuille de Match Informatisée - Dispositions prises lors de l'AG du 21.10.2016 et conformément à l'article 200 des RG FFF :

- 1^{er} dysfonctionnement : amende de 15 € pour le club de l'équipe responsable
- 2^e dysfonctionnement : amende de 30 € pour le club de l'équipe responsable
- 3^e dysfonctionnement : amende de 30 € pour le club de l'équipe responsable et la commission sportive pourra décider de la perte du match par pénalité pour l'équipe responsable.

Art.32 : Redevance forfaitaire par équipe engagée :

Première Division.....	85 €
Deuxième Division.....	70 €
Troisième Division.....	70 €
Quatrième Division.....	50 €
Cinquième Division.....	50 €
D1 Féminin.....	20 €
D2 Féminin.....	20 €
Jeunes U19, U17, U15, U18F.....	20 €
Vétérans.....	50 €
Loisirs.....	50 €
Futsal.....	50 €
Foot animation (cotisation par U6 à U13 M & F).....	2.80 €

DISPOSITIONS STATUTAIRES / REGLEMENT INTERIEUR

Art. 1 du règlement intérieur :

Absence à l'Assemblée Générale du District :.....Double du droit d'engagement équipe fanion

DISCIPLINE

⇒ [Voir Annexe 5 LFPL](#)